

 <p>HAINAUT FORMATION ACADEMIE DE POLICE</p>	<p>Appel à candidature CO</p>		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 03-2025	Page 1/3

Description de l'offre : Chargé de cours – Formation fonctionnelle et formation continuée « Inspecteur Officier de police judiciaire (INP-OPJ)

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser le module « Techniques particulières de recherche et d'enquête » de la formation continuée et fonctionnelle « Inspecteur Officier de police judiciaire (INP-OPJ) » à certains inspecteurs de la police intégrée

Grade minimum requis pour la fonction : Inspecteur principal

Conditions requises pour la fonction

- Occuper une fonction au sein de laquelle le policier est amené à appliquer les principes légaux en lien avec les techniques particulières de recherche et d'enquête.
- Etre un OPJ régulièrement confronté à la problématique enseignée.

Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation de base « cadre moyen »
- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine et dans le domaine pédagogique

 <p>HAINAUT FORMATION ACADEMIE DE POLICE</p>	<h2>Appel à candidature CO</h2>		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 03-2025	Page 2/3

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabus, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement en matière de techniques particulières de recherche et d'enquête.

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'HFAP
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique :**
 - Des lois relatives aux méthodes particulières de recherche, aux télécommunications, à l'écoute téléphonique, la cybercriminalité et à la recherche proactive
 - Des compétences de l'OPJ en la matière
 - De l'interaction entre le BTS et le gestionnaire de fichiers OGP
 - Des éléments constitutifs des différents délits informatiques
- **Avoir une maîtrise pratique** des techniques d'enquêtes et de recherches (télécommunication, écoute téléphonique, cybercriminalité et recherche proactive)

 <p>HAINAUT FORMATION ACADEMIE DE POLICE</p>	<h2>Appel à candidature CO</h2>		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 03-2025	Page 3/3

- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Suivre les modules d'initiation à l'utilisation de la (des) plateforme(s) HFAP
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation pour l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance
- Transmettre des consignes simples et complexes

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (HFAP ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise / Ghlin (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 17/12/2025

Date limite : 19/01/2026